



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 09 AVRIL 2025 - N° 2025/39B**

**Annule et remplace la délibération n° 2025/39 pour cause d'erreur de plume**

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 2<sup>ème</sup> ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 03 avril 2025

Date d'affichage : 10 avril 2025

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 16 Pour : 16

**Etaient présents :**

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Marie BERNARD, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF et Claude NEREAU

**Excusés** : Claie LEGER et Marc LIONARD

**Absente** : Nathalie CHATEFAU

**Secrétaire de séance** : Claude NEREAU

**OBJET :** Création de postes suite aux avancements de grades 2025

Vu l'arrêté n° 2025-52 du 03 avril 2025, affiché en Mairie depuis le 04 avril 2025, établissant le tableau annuel des avancements de grade au titre de l'année 2025,

Considérant que la collectivité sollicitera le Comité Social Technique avis sur les suppressions de postes suite aux avancements au titre de l'année 2025,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la création de :

- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à 20h/35ème,
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à 17h30/35ème,
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents :**

- **D'approuver** les créations des postes mentionnées ci-dessus dans la présente délibération pour les avancements de grades 2025 au 1<sup>er</sup> novembre 2025,
- **D'inscrire** au budget les crédits annuels nécessaires,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier,

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Ont signé au Registre les membres présents  
Pour copie conforme  
Le Maire,



**AR Prefecture**

017-211702410-20250411-D20250439B-DE  
Reçu le 11/04/2025

Julien MOUCHEBOEUF

